

11.2 Calendrier MSTs 2024-2025

Le calendrier ci-dessous est conçu selon une durée de stage dans le domaine spécifique de 40 semaines. Si l'élève n'effectue qu'un stage de 20 semaines (minimum requis) dans le domaine spécifique et le réalise sur la première partie de l'année, le calendrier doit être adapté en étant anticipé.

Avant le début du suivi : En vue de définir le sujet de son TMsp, l'élève discute régulièrement avec le répondant-professionnel des aspects de sa pratique professionnelle qui l'intéressent.

Début novembre 2024 : Prise de contact du candidat avec le répondant-gymnase.

Mi-novembre 2024 : Lancement du TMsp. Une première rencontre avec le répondant-gymnase permet de définir les objectifs du TMsp, les modalités du suivi, et le sujet de la réflexion sur la pratique professionnelle envisagée au sein de l'institution, qui fera l'objet du TMsp.

L'élève fournit au répondant-gymnase les coordonnées du répondant-professionnel et du lieu de stage spécifique afin qu'un contact s'établisse entre eux.

Le répondant-gymnase établit le contact avec le répondant-professionnel. Un entretien entre les répondants et l'élève a lieu au début du processus pour clarifier les objectifs et les rôles de chacun.

De mi-novembre 2024 à mi-janvier 2025 : Rencontres régulières du candidat avec le maître répondant et/ou échanges de courriels pour vérifier l'avancement du travail. Échanges réguliers entre l'élève et le répondant-professionnel au sujet de la situation professionnelle faisant l'objet du TMsp.

Lundi 27 janvier 2025 : Rendu d'une première version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 3 mars 2025 : Rendu d'une seconde version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 28 avril 2025 : Rendu aux répondants de la version définitive du travail de maturité spécialisée, un exemplaire pour chacun, plus une version numérique pour le gymnase.

Mai 2025 : Défense orale du travail de maturité spécialisée. Date à convenir entre les répondants et l'élève.